Lectures d'histoire ancienne.

Numéro d'inventaire: 1989.01069.3

Auteur(s): Charles Boulin

Type de document : travail d'élève

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1898

Inscriptions :
• ex-libris : avec

Description: Cahier agrafé, couv. cartonnée bleu pâle imprimée au nom de l'établissement,

ms. encre noire.

Mesures: hauteur: 225 mm; largeur: 175 mm

Notes : "Ecole normale de Caen - 1ère année 1897-1898" "Histoire ancienne (lectures)" (Hercule; Œdipe; Pompée; etc.) En fin de cahier : résumé du "Tartufe"(sic) de Molière + descriptions (touristiques) du Canada + 2 résumés sur les Mormons et les Chinois aux Etats-Unis.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Littérature française

Filière : École normale d'instituteur et d'institutrice

Niveau : Post-élémentaire Nom de la commune : Caen Nom du département : Calvados

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Commentaire pagination: 200 pages

Mention d'illustration

ill.

ill. en coul.

Lieux: Calvados, Caen

1/3

<u>2</u> ,	
Molini Se Cartiefe Octor	Seerie VI - Organ varte à sou beau péres sou ami brusule Mui ramele comment it fet sa connaissance, it mentiret cé la porte I une espai it le gou le rencellet. Cest un saint homme qui prece
Levi I. Clearle et mere d'Orgon, a une vive d'inner, le beaut, le beaut feré d'Orgon. Domis, fils d'Orgon. Cere a préhimit que bahufe, un personnage recuelle par Orgon cet un hipsocrité etintaire. Au mahair que cest un fapoir d'un habite. Ceu mandité de voite. Vien II. Clearle et mes Dorine, suivante de épariane.	Soupries, qui se foit name un surprele le les une prie qui il faut à sou foie qui il faut des fins dont this nombrere à cette époque, oportour il estime que l'adopt me dait pas élade als alignes méprisables. Co acte nous fait connaîte le carneloie des peronnages et surpris de l'arbefé
Larre racorte comment Orgon Almio Enchefold. an fait un anni, il le choic il l'embrave, il le unest à la place d'homour à table, il en fait son consiller et l'informe de la soute meand de l'informer de celle de sa format et de sour fils. Seene V Orgon demande à Dorine des nouvelles de Carhefo. Lonne fait des réponses de titespaines.	Levi I Organ annouse i sa felle Mariane qu'elle devra épouter la tenfe dans pour de jour. Colle ai est d'abort fort surprise, car oble suit que Veloi son annous ainel dija oblone une formesse ? Erfon. Suis elle a un préposed chagner, car oble aine Veloie.
elle dit que bache se porté à mervelle qu'il rusurge breu, boit beur de dort encore misure Ceptulaire Organ repéte sans cesse se paure hourse not il me fait accure attention à Comie que lu parte de so femme Unice	faroles d'Organ et allant à lui alle culanne anne discussion avec son marke. Ele del que l'antife a une piett sop appaillant, qu'il soit laid, que spariane ne laine paret ou elle aux grant freme à rester hounete avec un telmoni.
Muis agan Mip Danie à se hais et del que le maniage a fea rendge 18018. Serie III Sariane confri ses pernes et son chaque à sa suivante. Me aime Publie et ne pour pennis unes lanses. Me det qu'elle minera miem mouris que de donne	The could det propos low d'été de la plus fervende prole. Unive menuit pus accuration à devenir la matrierre, mais elle promette me vien du de cele à comman à contribon que Bastufe renouvem à Marians.
Concil d'un haveil hypories Ale vine de evenge un compromobbent de vorde. Coi seaspei Line qui, en monneit se plant à la fair emager. Serve Il Calai auvir et tout suspri, demande à Sprince se lou projet de maring and bush est besi viel Manine the	Seene IV Ou meine monut, Danis soit de la cachette Malgre Elmie, il veil aucht amprie de ce qui s'est passe; Scenis V. II Chinice d'Organ Darnis decouver le nouiseur d'ûne de Eachefe. Mais celui ci, por su flutherie
pet oui; et prielle ne mit aune ce qu'alle doct fine; pris elle louvait d'avit de l'alore; celus ci vargini de l'insultate de san amoute dit qu'une fille doct obier à sur peu . La sesseu les dous amoute se que ulleut et voulour se sesseul les dous amoute se que ulleut et voulour se sesseul les dous amoute se que ulleut et voulour se sesseul. Insultant par voulour se sesseul en se ses de voulour se ses se	Jugne Argue qui un vout plus écoutes un fils de buis plus qui le chasade la maiou padamelle. Leur VII Orgon Permante parton à tentife pour l'orflesse de son fils est lui promot de Jane ain sa favour un legs general de ses brens; il va en resser un écrit ainmedialement.
Lend I Danis, fle d'Organ at land furein soute burlyt, pur que als se Varier le maning de Mariane et se Vilve: Lend I Danis, fle d'Organ at land furein soute burlyt, pur que als se Varier et se Vilve: Lend I Barbefe arrive et parte à Danie qui le conduit :	Leice I Chlank engage bachefe à reconcilié le fils d'Organ avec son pere Afric le devos prisone qu'il ne sent fans cent, vas il lui faminait despraprieles vienne Ge che agon. Clèrale lui conscille de refeter
Copportament d'Unive Saffet un piete coccerve, n'estant mense sarequer le son de la bonne. Corcè II Course set avec broke; Danie est orche sur un cabinet voien; Cartife nut restever le forma Depon	de fout par, an nom de Prais é pour lamour de prochamine de paux lamour de prochamil sombre et de manurair manie qui en praiser un controble work. Raisons bejans

Exportar los artículos del museo Subtítulo del PDF

Serie V Chrise de Bashefe? Elmes lui dit yn ille consent a devenir sa materne. Chrise lui dit yn ille consent a' devenir sa materne. Chrise prouve a que elle a avancé. Elmes luis prouve a que elle a avancé. Elmes estate, pretendant que le Bel juga. I bathoù somme, lleme prouve a que elle a avancé. Elmes estate, pretendant que le Bel juga. I bathoù compable; mais le fam devet det que h camb lui l'est est uduntes quid sa travonnement mert and lui. Bref, there friet d'étreonnement et va eldes. Elle avoire le laduste funelle portes	Acte V. Seene I . Organ tout explore', recould a Clarife gus on Sema wolf one carrette complete of repress compromet hands. If set for a factor i dann were house. If see for diskingers to factorist of the house see your diskingers to factorist of the house de Jamis you wint sommitouspein thene II straine de Jamis you wint sommitouspein thene II straine de Jamis you wint sommitouspein thene II straine de malle us peut or we a new follow noisewer dans. In fell lui racoust a quid a voi et se malle us saws layest it as plongs. It is false, miais en com, thatane Sentelle we went resure cross de sout also elle frittend que sout resure to some file of the faire abuse from quelque haupenin sout file set faire abuse for buship went wont of Organ de order la maison avant le leaden du la miniou est maistenant à l'auteur. I la faire de la miniou est maistenant à l'auteur I l'alance l'ancelle neu peut revent mais elle se deldanc commissione.
---	--